



CONFRERIE DES JACQUETS DE FRANCE

PROVINCE DE GUYENNE-GASCOGNE



Journée Jacquaire du 26 juin 2011

En cheminant sur la Voie du Littoral – Visite de Lège Cap-Ferret

Cette dernière rencontre de la saison, avant la reprise de septembre, s'est déroulée sous la protection d'un soleil éclatant et dans la joie de partager de nouvelles aventures avec nos confrères sur cette voie jacquaire du littoral que l'on nomme aussi « Voie des Anglais ».

Arrivés à notre point de ralliement la « Cabane du Résinier » et après avoir pris notre traditionnel « café-viennoiseries » comme chaque fois, nous avons débuté cette matinée par une visite des prés-salés, sous la conduite de notre guide, Bernard, membre de l'association CAP TERMER.

Belle découverte d'un paysage sauvage et poétique où un fourmillement de vies animales et végétales, s'offre à nos regards curieux et attentifs. Parcours enrichi d'explications précises et bien documentées de Bernard qui a su nous faire partager son intérêt et sa passion pour cette partie du pays de Buch.

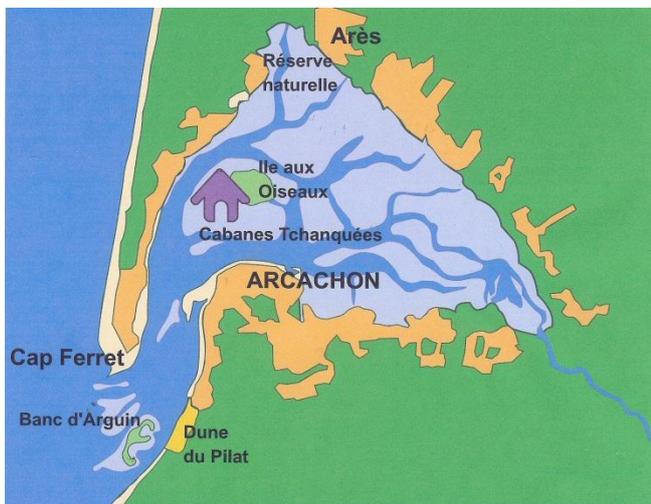
Déjeuner en forêt, puis embarquement sur le bateau pour un tour de l'île aux oiseaux. Bonheur d'admirer la côte depuis la mer, d'approcher les cabanes «Tchanquées» d'aussi près, plaisir d'être rafraîchis avec les embruns des vagues par cette journée caniculaire.

Au retour, visite privée de la Chapelle de la Villa algérienne où nous avons été accueillis par l'adjoint au maire du Cap-Ferret. Nous avons pu profiter à loisir de ces lieux et apprécier la restauration extérieure faite dans le respect des couleurs d'origine et l'intérieur dans la sobriété et la recherche de luminosité, propices au recueillement et à la méditation.

Cette fin d'après-midi a été comblée par la conférence de Michel Redregoo qui nous a présenté un diaporama sur le « Camino Frances » en Espagne. Son excellente connaissance du chemin de Compostelle, son regard sensible de photographe et une belle harmonie entre musique et textes ont fait de cette projection un moment de plaisir et d'émotion, en particulier, pour tous ceux qui avaient déjà cheminé sur cette voie jacquaire.

Nous avons clôturé cette belle journée par un très sympathique dîner chez Frédéric et c'est avec regret que nous nous sommes quittés, mais contents et satisfaits, tout en sachant que septembre nous verra à nouveau réunis. Bonnes vacances !

FORMATION DU « BASSIN » D'ARCACHON



Le Bassin d'Arcachon a subi les mêmes influences que ses voisins les lacs médocains et landais, mais avec un résultat bien différent.

Les nombreux cours d'eau de la région, obstrués par les sables sur le littoral, avaient des débits relativement faibles et facilement modulables.

Contrairement à la Leyre, une rivière landaise, qui profite d'un bassin versant plus important (l'actuel Parc régional des Landes de Gascogne) lui permettant d'augmenter son débit. Elle a toujours réussi à trouver un exutoire vers l'océan Atlantique, en imposant ses eaux ferrugineuses au travers des

sables, et en contournant les dunes avant d'affronter les vagues et la puissance de l'océan.

La Leyre prend sa source près de Luxey dans le sud des Landes, à 80 kilomètres en amont. Bien avant l'histoire du « Bassin » elle se jetait dans l'océan Atlantique plus au nord-ouest de l'actuel trait de côte, en suivant une faille tectonique apparue lors de la formation des Pyrénées. Cette faille est visible sur une carte topographique par l'aspect rectiligne (dans la continuité de la Leyre) de l'actuelle côte nord-est du Bassin d'Arcachon.

La montée des océans va d'abord former un estuaire au niveau de l'embouchure de la Leyre. Les sables dunaires vont ensuite ralentir le débit de la rivière et gêner son écoulement. Les sédiments se déposent pour former des îlots et la Leyre se divise en plusieurs bras.

Petit à petit l'estuaire de la Leyre devient un delta où la rivière se divise en plusieurs canaux, aujourd'hui appelés chenaux ou « Estey ». Les dunes anciennes et modernes réussiront à détourner ces chenaux vers le sud sans jamais réussir à les obstruer. Son nouvel exutoire dans la mer traverse un large delta, puis s'oriente vers le sud en formant une courbe, au lieu de continuer vers le nord en direction de l'actuel Grand-Crohot. Les dunes naturelles laissées par l'océan ont commencé une amorce de presqu'île de sable sur la rive nord du delta, en direction du sud.

Une fois la transgression flandrienne terminée, et le trait de côte stabilisé, d'énormes quantités de sable se sont accumulées sur le plateau continental. Tout au long de notre histoire, d'autres sédiments, entraînés par la fonte des neiges, vont continuer de se déverser dans la mer, par la Dordogne, la Garonne et leurs affluents, à la sortie de l'estuaire de la Gironde, plus au nord du département.

Le Gulf Stream est un courant chaud qui arrive des Caraïbes, en remontant vers le nord, à l'ouest de nos côtes. Ce courant réchauffe nos latitudes et nous évite des hivers plus froids ; il engendre un courant compensatoire qui descend vers le sud, par opposition au courant chaud qui, lui, remonte.

Ce courant côtier, appelé « dérive littorale » déplace en permanence vers le sud jusqu'à 750000 tonnes de sable par an, en réalimentant toutes les plages. Le littoral est ensablé tout au long de la côte formant un cordon de plages rectilignes, sauf au niveau de la Leyre où la dérive littorale et la houle atlantique n'étant plus amorties par les plages, se rencontrent et s'opposent à son delta. Le sable arrive en masse et se dépose contre les dunes modernes au nord du delta pour former une barrière de sable qui s'allonge vers le sud, poussant l'exutoire de la Leyre qui tend à se courber. Cette langue s'agrandira et s'allongera tout au long de notre histoire, et deviendra, en trois mille ans environ, la presqu'île de Lège-Cap Ferret.

Le Bassin d'Arcachon glisse légèrement vers le sud, sans jamais se boucher. Essentiellement constitué de sédiments, il est, dans sa globalité, en perpétuelle évolution. Le littoral bouge en permanence sous l'influence de l'hydraulique. Pendant que la presqu'île de Lège-Cap Ferret s'allonge, tout au long de notre histoire, l'île aux Oiseaux se détache progressivement de la rive sud du Bassin d'Arcachon, entre le XIIe et le XVIe siècle. Au Moyen Âge, les courants ont creusé et détaché une presqu'île au niveau de l'actuelle Arcachon sur la partie sud de la « petite mer de Buch ». Cernée par les chenaux et brassée par les courants montants et descendants, cette « presqu'île d'Arcachon » s'est séparée du continent pour se retrouver au centre du Bassin. Constituée aux deux tiers de vasières, l'île aux Oiseaux s'étend aujourd'hui sur près de mille hectares, à marée basse. Cet îlot, où une partie de la population locale attrapait des canards, à l'aide de grands filets, les « Tatch », tendus horizontalement au-dessus des vasières, a vu quelques décennies plus tard les premières concessions ostréicoles s'installer sur son « Estran ».

Le Bassin d'Arcachon est une lagune ouverte sur l'océan Atlantique. Tout au long de l'histoire des hommes qui l'ont peuplée, elle aurait eu plusieurs appellations, dont voici quelques exemples : la "petite mer d'Ignac", le "havre d'Arcasson", la "petite mer de Buch" et la "mer d'Arcachon". Aujourd'hui, il est souvent appelé communément "Le Bassin" suite au phénomène de mode des premiers bains de mer à partir du début du 19ème siècle, notamment sur Arcachon.



LEGE-CAP-FERRET

Le Cap-Ferret est une flèche sableuse qui alimentée par la dérive littorale nord-sud, due aux courants côtiers, tend à fermer le Bassin d'Arcachon. Le site, partie intégrante du système dunaire de la côte Aquitaine, est soumis à une forte érosion marine et éolienne. Érosion marine, plus particulière à "la Pointe" de par le phénomène cyclique d'ouverture des passes du Bassin d'Arcachon.

La restauration du cordon dunaire a amené une importante évolution du paysage qui est passé

de dunes blanches menaçantes à des dunes végétalisées d'une apparente stabilité. Les Dunes offrent un paysage remarquable face au Banc d'Arguin, entre les passes du Bassin, et la Dune du Pilat, la plus haute dune d'Europe.

La flore du Cap-Ferret présente des espèces endémiques d'une partie du littoral atlantique comme le Gaillet des sables et l'Epervière laineuse. Les milieux liés aux dunes mobiles présentent un grand intérêt, abritant de nombreuses espèces endémiques du littoral du sud-ouest de la France, comme la Linaire à feuilles de Thym et la Silène de Thore. Des milieux originaux de grand intérêt sont présents : les dépressions d'arrière dune. Le cortège floristique observé est remarquable avec la présence de la Spiranthe d'été, protégé au niveau national et de l'orchidée Helleborine des marais.

La faune, dès 1994 la restauration de la végétation à régénéré des milieux que les mammifères (lapin, sanglier, renard) ont rapidement colonisé.

En 1996 une étude entomologique recense 290 espèces : le rhinocéros aux vols spectaculaires en juin, l'impressionnante scolie des jardins, la mouche rapace ou la punaise réduve. Le perce oreille des rivages, rare, dont les habitats (laisses de mer) sont en forte régression est présent ainsi que le Hanneton foulon en forte régression en France. Le Lézard Ocellé, en déclin en France, est présent sur le site. Au niveau avifaunistique, l'intérêt du site réside en partie dans la présence des cortèges d'oiseaux liés aux milieux dunaires. Cette faune connaissant une certaine régression du fait de la forte fréquentation et des dégradations dont font souvent l'objet ces milieux fragiles. La nidification du Gravelot à collier interrompu, espèce en déclin en Europe, donne au site une importance certaine. Le Cap Ferret revêt également un grand intérêt au niveau européen, étant un point de passage très important pour l'avifaune en période de migration.

Le nom de « *CAP-FERRET* » viendrait de « *Cap Herrer* », Cap de Fer. Les marins auraient ainsi désigné le lieu en référence aux lignes sombres formées par l'aliol, un gré ferrugineux, à la base des dunes.

La presqu'île de *Lège-Cap-Ferret* s'est constituée depuis l'époque romaine à la suite de l'action des vents et du courant véhiculant le sable.

Sous l'Ancien régime, elle n'est qu'un cordon de dunes revendiquées par le baron de Lège, prétendant qu'elles sont la continuation de sa terre, et le captal de Bruch, seigneur de La Teste Gujan et Gazeaux, qui réclame les dunes en vertu d'une donation du roi d'Angleterre. La question est tranchée par Louis XVI qui coupe la presqu'île en deux. Le nord revient au baron de Lège, le sud au captal, la limite est le *Grand Piquey* d'aujourd'hui. (Captal, nom donné au Moyen Âge à un capitaine de Guyenne ou de Gascogne)

Pendant la révolution, le nord est attribué à la nouvelle commune de Lège, le sud à celle de La Teste. Le 21 juin 1976, le maire Robert Cazalet, par un décret du ministre de l'intérieur, unifie la presqu'île qui devient comme de *Lège-Cap-Ferret*.

Le peuplement de ces dunes désertiques commence par une occupation temporaire de la côte « Noroît » du bassin, placée sous le vent de noroît, par des pêcheurs et des ostréiculteurs testérins, gujanais et arésiens. Ils y résident à l'origine pendant la saison de pêche, s'abritant dans des huttes, puis dans des bateaux réformés, enfin dans des cabanes normalisées par l'administration. Ils finissent par s'y établir et ils créent ainsi les

« villages de pêcheurs » aujourd'hui classé par le *Piquey, Les Jacquets, Le Canon, L'Herbe, Pirailan*, l'escourre de la *Douane* au Cap-Ferret.

Les dunes, grâce à l'action incessante des autorités, que ce soit sous la Monarchie, l'Empire ou la République, sont boisées.

La partie qui s'étend de *Claouey* à l'entrée du *Cap-Ferret* actuel est vendue au milieu du XIXe siècle par le second Empire dans le cadre d'une politique de création de grands domaines forestiers pour la production de résine, de poteaux de mines et de traverses de chemins de fer. Frédéric Lesca, propriétaire d'une distillerie de matières résineuses à *La Teste* et son frère Léon, compagnon du Tour de France, entre autres adjudicataires des travaux du port d'Alger, se rendent acquéreurs. En souvenir de ses années algériennes, Léon Lesca fait construire à *L'Herbe* la fameuse Villa algérienne aujourd'hui démolie. Les deux frères mettent en valeur cet immense domaine où ils implantent même de la vigne.

Au début du XXe siècle, la République se débarrasse de 44 hectares à la pointe de la presqu'île, source de problèmes d'érosion marine et d'invasion de sable. Ce sont les célèbres « 44 HA », lotissement avant la lettre, jamais normalisé. Après la première guerre mondiale l'administration vend le reste de son domaine forestier. Ainsi l'état s'est débarrassé de toute la presqu'île et de ses obligations. En 1925, Le Corbusier crée un hameau pour loger les ouvriers d'une usine de caisses appartenant à un industriel bordelais de ses amis, Henri Frugès. En avance sur son temps, l'architecte conçoit des maisons évolutives, en éléments préfabriqués combinés autour d'une structure de base comprenant de larges terrasses et un toit plat qui pouvait être remplacé par un toit en double pente. Le hameau, en mauvais état, est repris par les HLM, réhabilité et classé, il est aujourd'hui habité.

La commune de *Lège Cap-Ferret* porte dans son patrimoine des édifices et curiosités remarquables.

La chapelle de la Villa algérienne (1865) de l'architecte Jean-Eugène Ormières, la Villa « Madeleine » (1896) de l'architecte Pierre Pichonnet, la Villa « Marie-Jeanne » (début XXe siècle) première maison construite en pierre sur la presqu'île à l'emplacement d'une cabane de chasse datant de 1860, la Villa typique en bois « La Cigale » attachée au nom de la cantatrice Marie Boyer et à celui de son frère Lucien Boyer.

L'église Saint-Pierre (1928) de l'architecte Max Ormières et son chapiteau roman du XIIe siècle récupéré par l'architecte d'une église disparue, représentant le diable conduisant les âmes en enfer. Dans cette église, au-dessus des deux portes latérales du sanctuaire, se trouvent deux écussons réunissant les armoiries de messire Ogier de Gourgue, baron de Lège et celles de dame d'Aspremont, baronne de Lège. On peut aussi y admirer l'inscription « 1666 FT MI CASSAN » sous la fenêtre centrale de l'abside, elle correspond à la signature du maçon de l'époque, « FT » étant une abréviation de *fecit* « a fait », elle indique la date d'achèvement de la construction d'une église antérieure.

Enfin, un sémaphore en pierre (1898) et le phare en pierre de cinquante-deux mètres de haut (1947) bien connu des Ferret-capiens et de tous les marins du bassin d'Arcachon, il remplace un ancien phare mis en service en 1840 qui a été dynamité durant la seconde guerre mondiale.

L'ILE AUX OISEAUX et LES CABANES « TCHANQUEES »



L'île doit son nom d'« Île-aux-oiseaux » aux nombreux oiseaux qui s'y réfugient et apprécient son caractère isolé et préservé, c'est une escale privilégiée lors de leur passage migratoire, ils sont à l'abri des vents du large et des hommes. Qu'ils soient, canards, mouettes, aigrettes, courlis cendrés, poules d'eau noires, sarcelles et même quelques petites bécasses, ces oiseaux se retrouvent dans ce que l'on appelle les crassats et les mattes qui offrent sur l'île une nourriture de choix à tous ses hôtes.

C'est aussi un espace relativement vierge mais sa flore est riche par sa diversité : sapinettes, bruyères, acacias du japon, quelques muriers bien cachés et des salicornes. Ces dernières ont élu domicile sur le flan est de l'île, elles poussent à la lisière des canaux qui se déversent dans le bassin. Ce sont des petites plantes basses et charnues qui apprécient le contact salé de la mer et les terres vaseuses. Elles sont comestibles, confites dans du vinaigre ou en salade. Mais attention, comme tous les végétaux de l'île, il est strictement interdit de les cueillir ou de les arracher.

Explorée depuis des temps très anciens par les habitants du Bassin d'Arcachon, l'île aux oiseaux servait autrefois de lieu de pacage pour les troupeaux de vaches et de chevaux. A marée basse, ces derniers rejoignaient l'île "à la nage" depuis les villages les plus proches, Claouey ou Petit Piquey, ce que rappelle le très beau site de la "Pointe aux chevaux". Mais sur le Bassin d'Arcachon la nature parfois se déchaîne, ce fut le cas en 1714 et 1882 où de formidables tempêtes submergent l'île et déciment animaux et cultures.

Pendant un temps une agriculture embryonnaire tente de s'y développer, sans grand succès.

Ainsi, peu à peu, l'île devint un territoire de chasse et de pêche très prisé, on y aménage des "tonnes" (cabanes de chasses) des étangs, ainsi qu'un puits d'eau douce.

Puis vient l'implantation massive de parcs ostréicoles développant de nouvelles vocations qui perdurent encore aujourd'hui.

Enfin, le tourisme finit naturellement par gagner les rives de l'île aux Oiseaux. Les premières excursions régulières en bateaux depuis Arcachon datent du début du XXème siècle et l'afflux des plaisanciers est sans cesse croissant.



En 1827, l'île devient une propriété domaniale de l'Etat qui la place sous la responsabilité de la ville de La Teste de Buch. En 1921, l'île aux oiseaux est divisée en deux parties, une privée et une réservée au Domaine Public Maritime (DPM) ce qui a eu pour conséquence de la protéger et de réserver son occupation aux seuls inscrits maritimes (ostréiculteurs et marins pêcheurs du bassin d'Arcachon).

Située au centre du Bassin d'Arcachon, l'île aux oiseaux ne surplombe que de quelques mètres le niveau de l'eau et ne fait que 5 kilomètres de

pourtour. C'est à peine si on la voit depuis la côte, on devine bien un bouquet d'arbres, là, au milieu, mais il se confond déjà avec Le Claouey à l'horizon... elle est plate et affleure à peine les eaux du bassin à marée haute.

Seules les deux "Cabanes Tchanquées" trahissent la présence de l'île aux oiseaux et ces constructions n'ont rien de cabanes. L'appellation est restée, elle vient du nom gascon « tchanque » signifiant « échasse », deux pièces longilignes que l'on ajoute sous les pieds pour gagner de l'altitude.

L'authentique cabane sur pilotis (origine 1903) a disparue, emportée par les vers, les mollusques et la tempête de 1943. Un particulier édifie alors une cabane de même style, non loin de son emplacement. Puis un entrepreneur construit, à côté, une vraie maison assise sur des piliers en béton. Elle est inaugurée en 1954. Ces deux silhouettes (dont l'une, la n°53, a récemment été entièrement remontée à l'identique en 2008) rappellent qu'en ce lieu une cabane perchée sur des poteaux en bois veillaient sur les parcs à huîtres, comme les bergers montés sur leurs « tchanques » surveillaient les moutons.

A marée basse, le pourtour de l'île est hérissé de piquets qui permettent aux ostréiculteurs de repérer leurs parcs et d'y accéder par le dédale de chenaux creusés par les eaux dans la vase. Ces parcs à huîtres couvrent une surface de quelques 1.500 hectares.

Les deux cabanes perchées sur pilotis sont l'emblème du bassin d'Arcachon au même titre que la pinasse.

L'île aux oiseaux est un site national classé, comme la dune du Pyla. Elle fait l'objet d'un classement en Espace Naturels Sensibles par arrêté préfectoral. D'autre part le site est intégré dans la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique de type 2 (ZNIEFF) et notifié en tant que zone de protection Natura 2000. Toutes ces mesures sont nécessaires pour préserver l'écosystème de l'île.



CHAPELLE DE L'HERBE – SAINTE MARIE DU CAP

Maître d'œuvre : Léon Lesca

A l'époque il n'y avait aucun lieu de culte sur la presqu'île de *Lège Cap-Ferret* et l'église la plus proche, celle de *Lège*, se trouvait à 15 kms. Les enfants ne pouvaient pas suivre le catéchisme, il fallait se rendre à la messe en pinasse à Arcachon ce qui présentait souvent de réels dangers. Aussi, vingt ans après la construction, en 1865, de la Villa algérienne Léon Lesca décide de faire bâtir, entièrement à ses frais, une chapelle sur son domaine.

En 1885, il obtient l'autorisation du président de la République Jules Grévy de faire célébrer le culte catholique dans la chapelle que venait d'achever Jean-Eugène Ormières. Le décret sera prononcé le 13 août par le Ministre de l'Institution Publique des Beaux-Arts et des Cultes René Goblet.

Son usage étant privé elle n'a pas été concernée par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 mais dès son inauguration elle a servi d'église à la population des

ostréiculteurs et des résiniers.

Située dans le village de *L'Herbe* cette chapelle à l'architecture exceptionnelle, de style mauresque, est un vestige du Second Empire. Les cultes chrétien et musulman se mélangent comme le montre son clocher avec la croix et le croissant, ainsi que l'inscription « *MARAH'BA BIK* » en caractères arabes signifiant « *Bienvenu à toi* », que l'on trouve au-dessus de la porte d'entrée. A l'extérieur, sur le fronton, l'inscription latine « *Gloria Deo* » en français « *Gloire à Dieu* » peut plaire aussi bien à un chrétien qu'à un musulman. Par ce mariage de la Croix et du Croissant on peut relever combien Léon Lesca était en avance sur son temps.

Cette chapelle dédiée au culte catholique sera bénie le 8 septembre 1885 en présence de l'abbé Lacouture curé de la paroisse d'Arcachon dont dépend le Cap-Ferret, assisté de l'abbé Dugast alors chapelain de la famille Lesca. Son nom de baptême est « *Sainte Marie du Cap* » mais on l'appellera rapidement « *Notre-Dame des Dunes* » et pour la famille et les fidèles, elle sera nommée tout simplement « *La Chapelle* ». Le premier et seul chapelain de ce nouvel édifice religieux sera l'abbé Noailles dont la santé était fragile, il vécut cependant jusqu'à quatre-vingt-six ans, sans doute les effets du climat Ferret-capien !

A la mort de Léon Lesca, la famille fera don de la chapelle à l'archevêché de Bordeaux, la cession est faite par Antoinette Cottin, sa petite-fille.

Pendant quelques années l'édifice végète et vieillit et l'association du secteur pastoral n'a pas les moyens d'entreprendre une rénovation.

Michel Sammarcelli, maire de Lège Cap-Ferret, en fait l'acquisition pour la commune au prix d'un euro symbolique, après un accord avec l'archevêché lui imposant d'entretenir le site. La commune obtient l'inscription de l'église à l'inventaire des monuments historiques en 2008 et planifie sa réhabilitation.

Les travaux de remise en état sont entrepris à l'initiative de l'architecte bordelais Christophe Massie, au nom de l'agence de l'Arsenal qui a l'expérience de ce type de réhabilitations.

Les travaux consistent en une remise à neuf intégrale : nettoyage et jointement de toutes les pierres, réfection des badigeons, de la toiture, des gouttières, des descentes. L'opération vise aussi à réveiller les couleurs rouge et blanc qui, à l'origine, rythmaient par bandes horizontales la façade de l'édifice. Elle a été métamorphosée grâce à un travail minutieux des techniques anciennes, carreaux et tuiles ont été refaits à l'identique.

A l'intérieur, les objets du culte (lustre, ex-voto, fonts baptismaux ...) ont eux aussi été classés et réhabilités. On trouve dans la chapelle, entre autres statues et souvenirs exposés, les représentations du Sacré-Cœur de Jésus, de Saint Joseph, Notre Dame de Lourdes, Saint Antoine de Padoue, Saint Expedit (gladiateur martyr), un voilier baromètre. Statues -Sulpiciennes- et mobilier sont d'origine.

La restauration de la chapelle a fait la part belle à une heureuse et lumineuse sobriété, propice au recueillement, ainsi certaines statues et souvenirs d'antan (photos ci-dessous) ne sont plus présents sur les lieux.



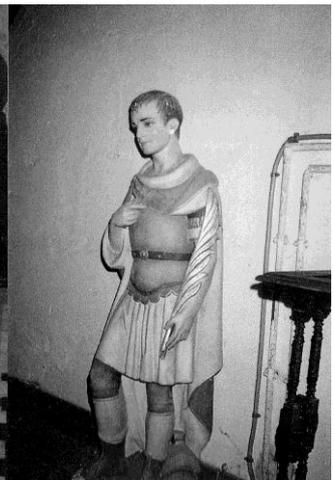
Intérieur de la chapelle



Sacré-Cœur de Jésus



Voilier baromètre



Saint Expedit

L'inauguration de la restauration a eu lieu le 26 juin 2011, en présence des autorités communales et ecclésiastiques et des acteurs de cette rénovation, une messe a été célébrée dans la matinée. Les visites au public seront ouvertes dès le mois de juillet.

Biographie de Léon Lesca

Léon Lesca, originaire de *La Teste*, fait partie d'une vieille famille implantée dans la région depuis le XVIII^e siècle. C'est en 1780 que la fibre forestière entre dans la famille grâce à son père Jean Lesca, qui s'intéresse aux travaux de l'ingénieur Brémontier, envoyé par Louis XVI fixer les dunes de ce désert mouvant. Trente ans plus tard le voilà devenu exploitant forestier. Un patrimoine que ses fils, Frédéric et Léon, vont faire fructifier, faisant des Lesca les plus gros propriétaires fonciers de la Gironde. Cependant, Léon s'éloigne de France et construit sa fortune en Algérie en obtenant sous Napoléon III l'adjudication des travaux du port d'Alger et de la voie ferrée Constantine-Philippeville.

Revenu dans son pays natal, il s'investit sur cette langue de terre quasi désertique de la presqu'île, où ne vivent que quelques douaniers et les gardiens du tout nouveau phare. Il est bientôt élu conseiller général de La Teste (1873 à 1897) rachète le Grand Hôtel d'Arcachon et entreprend de constituer un domaine luxuriant sur ce coin du bout du monde, que ne dessert nulle route ni chemin.

Il fait creuser un réservoir à poissons à *La Vigne* autour duquel sont plantées, précisément, des vignes. Mais c'est aux *Jacquets* qu'un véritable vignoble voit le jour sur plus de vingt-cinq hectares, produisant un rouge, les « *Dunes du Cap-Ferret* » fort apprécié.



Inspiré par son séjour en Afrique du Nord, Léon érige, au lieu-dit "*Gnagnotte*" (aujourd'hui à l'entrée du village de *L'Herbe*) une incroyable demeure de style mauresque, la « *Villa algérienne* ».

Ce chantier colossal débute en 1865, de lourds chalands et des allèges à voiles apportent du port de La Teste les matériaux. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Desombres sur les plans de l'architecte Jean-Eugène Ormières.

Dans le même temps, en philanthrope, il fait construire une jetée, une école, une chapelle, un presbytère, des logements pour le personnel.

Il introduit aussi les yuccas et le mimosa, présent dorénavant partout sur la presqu'île. Avisé, Léon implante également de ce côté-ci de l'eau l'ostréiculture. Dans la foulée, cet humaniste fonde une société de protection des parqueurs.

Une fois la villa terminée, il délaisse son hôtel particulier de la rue du Palais-Gallien à *Bordeaux*. Sur la propriété s'activent en permanence plus de quatre-vingt personnes. Dans le parc de cette "*oasis de rêve*", les cris des paons, les essences exotiques, les palmiers, les cèdres du Liban, les bananiers, les eucalyptus fascinent les visiteurs. L'un d'eux, un certain Jean Cocteau, jeune écrivain en vacances, écrit à ses amis parisiens sur une carte postale représentant l'édifice : "*Voici la fameuse et incroyable villa des propriétaires de la moitié du pays.*"

En 1913, Léon Lesca meurt au milieu de son paradis à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Après sa disparition la "Villa Algérienne" est progressivement laissée à l'abandon, elle est finalement démolie en 1965 après avoir été vendue à un promoteur pour la construction d'un immeuble d'habitations situé sur le front de mer, au niveau du boulevard de la Plage. Seule une partie de l'ancienne grille subsiste encore aujourd'hui. De l'œuvre de bâtisseur de Léon Lesca ne reste désormais que la Chapelle de la Villa algérienne.

Recueil et synthèse des textes

Nadia Gendron

Grand Maître des Ecritaires (CNO)



Sources :

Le Patrimoine des Communes de la Gironde – Ed Flohic

La Côte Noroit / La presqu'île du Cap Ferret / Max Bauman / Ed. Le temps retrouvé - Equinoxe

Découvrir la Gironde – Ed MSM

Le festin (hors-série) l'Aquitaine – Ed Association Le Festin

Sites internet :

<http://www.balade-naturaliste-bassinarcachon.com/>

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Home.asp>